



Enfant et carte d'identité

Par **Loumaye**, le **20/07/2016** à **08:31**

Bonjour,rnrnJe ne sais si je mets ce post au bon endroit mais je pose tout de même ma question.rnrnLes enfants qui vont seuls à pieds au collège doivent-ils avoir leur pièce d'identité sur eux.rnrnPlus généralement, quelles sont les règles pour un mineurs seuls dans la rue au niveau de la justification de son identité.rnrnVous en remerciant par avance.rnrn[smile3]

Par **Loumaye**, le **22/07/2016** à **09:09**

Personne n'a de réponse ? sniff :)

Par **Visiteur**, le **22/07/2016** à **11:50**

Bonjour,rnIl est bien qu'il puisse justifier de son identité, même si ce n'est pas forcément via une CNI.rnPour les miens par exemple, ils avaient toujours sur eux ou dans leurs affaires, mon nom, adresse et téléphone.